

Les AASQA intégrées au dispositif national de surveillance

En France, la Loi sur l'Air dite loi LAURE du 30 décembre 1996 reconnaît à **chacun le droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé**. Elle prévoit également la création d'un dispositif national de surveillance de la qualité de l'air placé sous la responsabilité du ministère en charge de l'Environnement, garant du respect des réglementations européennes en la matière.

Nos associations, qui s'étaient constituées dans les années 70, ont alors été agréées par l'Etat pour :

- > **Surveiller et prévoir la qualité de l'air** par des mesures, des modélisations (cartographies et scénarisations) et des inventaires (cadastres d'émissions air et énergie) ;
- > **Informier et sensibiliser la population et les acteurs locaux** au quotidien et en cas d'épisodes de pollution ;
- > **Accompagner les décideurs** par l'évaluation des actions de lutte contre la pollution de l'air et de réduction de l'exposition de la population à cette pollution, mais aussi les dispositifs préfectoraux d'alerte ;
- > **Améliorer les connaissances et participer aux expérimentations** innovantes sur les territoires.

La coordination scientifique et technique de ce dispositif est assurée par le **Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA)**, groupement d'intérêt scientifique de l'INERIS, du Laboratoire national de métrologie et d'essais et de l'IMT Nord Europe.

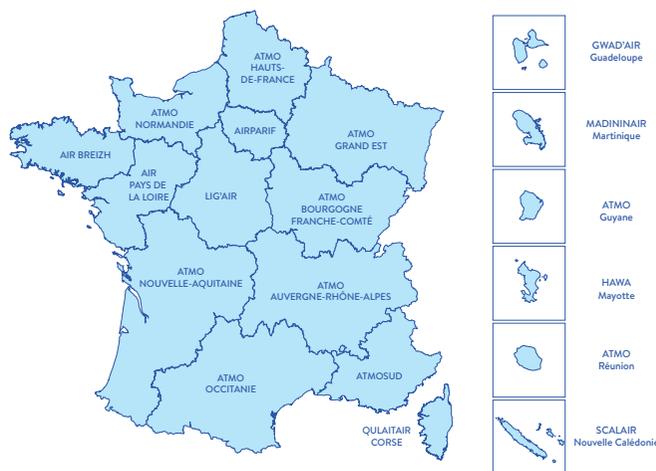
Le ministère en charge de l'Environnement, le LCSQA et les AASQA échangent au sein du comité de pilotage de la surveillance de la qualité de l'air (CPS), qui est une instance de concertation et de décision.



Fédérer au service de la qualité de l'air

Les AASQA, regroupées en une fédération nationale, Atmo France

En 2000, les AASQA ont créé Atmo France pour les représenter au niveau national et partager expertise et moyens. Atmo France poursuit un objectif d'intérêt général : contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif assurant la surveillance de la qualité de l'air et l'évaluation des actions visant à l'améliorer.



Design graphique : Antoine Bardelli - www.bardelli.fr - Photo credit : Atmo France, ATMO Hauts-de-France, ATMO Bourgogne - Franche-Comté. Ne pas jouer sur le voie publique.

Missions principales d'Atmo France :

- > **Représenter et promouvoir les AASQA** : conforter leur place, leur rôle et leur pérennité ;
- > **Animer le réseau des AASQA** : organiser les échanges, la mutualisation et la solidarité ;
- > **Identifier les grands enjeux liés à l'air et prendre part aux débats** ;
- > **Contribuer à la diffusion de l'information et conduire des actions de sensibilisation** auprès des différents acteurs nationaux (préfets, élus, Ministères...).



Contact

Fédération Atmo France
7 rue Crillon 75004 Paris
Président : Guy Bergé

✉ contact@atmo-france.org
🌐 www.atmo-france.org
🐦 @atmofrance

Fédération des associations de surveillance de la qualité de l'air



La surveillance de la qualité de l'air au service de l'action

Atmo France : le réseau des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA)



Un réseau d'experts au service de la qualité de l'air

Fortes de plus de 40 ans d'expertise, les AASQA ont des spécificités qui sont aussi des atouts :

- > Ce sont des **organismes de type associatif, agréés par l'État**. Leur gouvernance est quadripartite (État, collectivités, entreprises, associations et personnalités qualifiées santé/environnement) ;
- > Leur **financement est diversifié** (État, collectivités, entreprises via des dons libératoires de Taxes Générales sur les Activités Polluantes), ce qui garantit leur neutralité et leur indépendance ;
- > Les informations, qu'elles produisent, sont des **données de référence, fiables et transparentes** ;
- > Les **indicateurs** qu'elles établissent le sont de façon **homogène** sur l'ensemble du territoire national.



Notre réseau de 19 associations fédère **plus de 635 experts de la qualité de l'air** : techniciens, spécialistes en physique-chimie de l'atmosphère, ingénieurs (études, inventaires, modélisation), référents territoriaux, coordinateurs de plans et programmes, communicants, etc.

Il met son expertise à disposition des acteurs publics et privés et est également impliqué dans des projets de recherche internationale et de coopération transfrontalière.

À l'échelle nationale, les données de qualité de l'air collectées par les AASQA alimentent de nombreuses études épidémiologiques en partenariat avec les acteurs de la santé (Santé Publique France, INSERM, ANSES, etc.).

Les AASQA surveillent en continu l'air que nous respirons

Les polluants surveillés

Dans le cadre du dispositif français de surveillance de la qualité de l'air, les AASQA surveillent les polluants réglementés suivants : particules fines (PM_{10} et $PM_{2,5}$), dioxyde d'azote et de soufre, ozone, métaux lourds (plomb, arsenic, cadmium, nickel, mercure), benzène, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) .

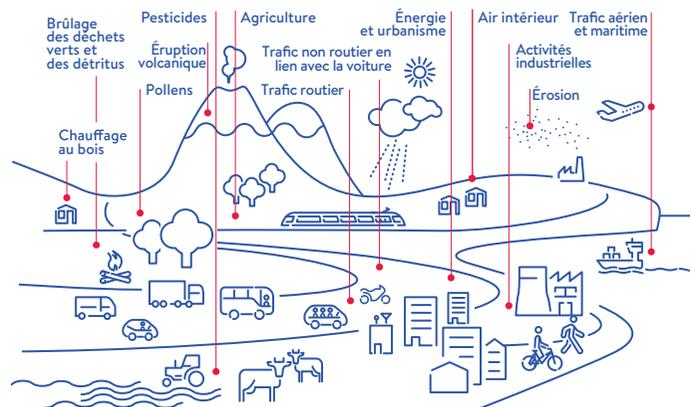
Outre ce que la réglementation actuelle exige, elles surveillent également de manière volontaire les gaz à effet de serre, les pollens, les pesticides, les particules ultrafines, l'air intérieur, les odeurs...

Un réseau de mesures organisé

Le territoire est couvert par un réseau de stations de mesure en continu implantées dans des lieux représentatifs des différents types d'exposition à la pollution (urbaine, rurale, proximité du trafic routier...). Ce dispositif est complété par des stations mobiles.

Un inventaire des sources de pollution

L'inventaire recense, en tout point du territoire, les sources de pollution par secteur d'activité : transports routiers et non routiers, agriculture, industrie, production et distribution d'énergie, résidentiel/tertiaire...



Des outils de modélisation

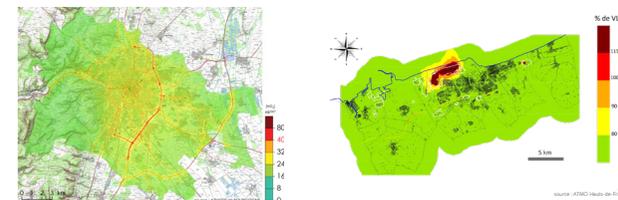
La modélisation permet de scénariser la répartition des polluants sur un territoire et d'acquérir une meilleure compréhension des phénomènes locaux de pollution.

Les AASQA s'appuient sur cet outil pour prévoir la qualité de l'air, anticiper les épisodes de pollution et calculer l'exposition des populations.

Les AASQA accompagnent les territoires dans leur transition écologique

Des outils à disposition des collectivités

- > **Des modélisations à différentes échelles et des cartes stratégiques air**



Les modélisations produites par les AASQA permettent aux collectivités de concevoir des territoires respirables, sobres en énergie et en émission de gaz à effet de serre.

Les cartes stratégiques air révèlent les enjeux air/urbanisme et facilitent la prise en compte de l'exposition à la pollution atmosphérique dans divers projets.

- > **Accompagner et suivre l'efficacité des plans d'actions**

Les AASQA apportent leur expertise dans l'élaboration et l'évaluation de plans d'action tels que le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le Plan Régional Santé Environnement (PRSE), le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)...

Cette expertise se décline à travers différentes actions :

- > **Expertise**, diagnostic et scénarisation ;
- > **Accompagnement**, concertation et ciblage des potentiels d'action ;
- > **Modélisation** et simulation de l'efficacité des actions ;
- > **Évaluation** grâce aux indicateurs annuels.

Une approche intégrée air-climat-énergie-santé

Les AASQA accompagnent les collectivités dans l'approche des enjeux liés à l'énergie, au climat, à l'air et à la santé.

Leur démarche intégrée permet d'appuyer les politiques mises en oeuvre sur le terrain, assurant ainsi la cohérence des actions menées en faveur de la reconquête de la qualité de l'air et de la lutte contre le changement climatique.